

L'activité de la Société russe de la Croix-Rouge en temps de paix [fin]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

absences et du protocole du cours; après l'examen, il remet à ce représentant le rapport dont il a rempli la première partie, afin qu'il soit complété et envoyé au Secrétariat central.

Une allocution du représentant de la Croix-Rouge suit en général l'examen, puis il est procédé à la remise des diplômes à ceux des participants qui ont subi leur examen avec succès. Ces cartes nominatives peuvent être demandées au Secrétariat de la Croix-Rouge à Berne.

VI. Répétition et enseignement complémentaire.

Si les connaissances acquises à un cours doivent être durables, il est nécessaire de faire de temps en temps des répétitions. Dans ce but, tous les participants aux cours de soins à donner aux malades *doivent se faire un devoir*

d'assister régulièrement à tous les exercices et à toutes les conférences d'une société de samaritains. Ce n'est qu'ainsi que les sujets appris resteront bien en mémoire et profiteront à ceux qui les ont entendus, ainsi qu'aux malades.

Les dispositions de ce règlement sont obligatoires pour les cours qui prétendent à une subvention de la part de la Croix-Rouge.

Ainsi adopté par la Direction de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge dans sa séance d'*Olten*, le 12 octobre 1905.

POUR LA DIRECTION,

Le président:

v. **Steiger**, cons. nat.

Le secrétaire:

Dr **W. Sahli**.

L'activité de la Société russe de la Croix-Rouge en temps de paix

(Fin)

Il fallut alors remettre l'œuvre de distribution des secours aux *délégués* spéciaux envoyés par la Société russe de la Croix-Rouge. Ces délégués, expérimentés, actifs, et pouvant consacrer tout leur temps à leurs fonctions, fournissaient une somme de travail plus considérable que les *tutelles*. On n'eut pas recours à ces dernières dans le gouvernement d'Oufa. Les délégués se partagèrent toute la besogne.

On créa d'abord à Samara un bureau central chargé de réunir tous les renseignements nécessaires à la marche de l'œuvre; liste complète des localités atteintes par la disette, évaluation des ressources locales, échelle des prix atteints par des denrées alimentaires, importance des subsides gouvernementaux, des ressources dues à la bienfaisance privée, état des refectoirs, des cuisines scolaires et des stations sanitaires, liste du personnel employé, comptabilité, statistique, etc. Le bureau central était également préposé à l'achat et au

transport des grains et des denrées alimentaires destinées à la distribution.

Le territoire éprouvé par la disette était partagé en secteurs, confiés à autant de délégués ou d'adjoints-délégués, chargés d'organiser la distribution des secours, soit d'une manière indépendante, soit conjointement avec les *tutelles* ou avec les autorités locales. Chaque délégué agissait d'après les instructions générales du bureau central, mais il avait la liberté d'adapter les mesures à prendre aux circonstances locales.

Le problème était de subvenir aux besoins les plus pressants du plus grand nombre de nécessiteux, tout en évitant les frais inutiles et les doubles emplois. Comme le gouvernement, de son côté, avait consacré des sommes considérables à la fourniture de grains aux communes éprouvées par la disette, il importait de ne répartir qu'à bon escient les ressources fournies par la Croix-Rouge et par la bienfaisance privée.

A partir du commencement de novembre, on fit des distributions de blé et de farine aux nécessiteux qui, non inscrits sur les registres du *mir*¹⁾, ne participaient pas aux prêts du gouvernement. Dès le 15 du même mois s'ouvrirent les cuisines scolaires et les réfectoires pour l'enfance, qui, au 1^{er} janvier suivant, avaient déjà pourvu à la nourriture de plus de 40,000 enfants. Les infirmes et les invalides avaient également accès à ces réfectoires. On établit en même temps des bureaux pour procurer du travail aux nécessiteux valides, des ateliers et des chantiers. Lorsque commença la période des épidémies, on organisa, à côté des ambulances, des stations alimentaires. La population reçut donc, soit dans ces établissements, soit même à domicile, les secours en nourriture pendant tout l'hiver, jusqu'au moment de la nouvelle récolte.

Le rapport du très distingué chirurgien Pavlof, chargé par S. M. l'Impératrice Marie Féodorovna, de parcourir les provinces orientales, ravagées par la famine et les épidémies, et de s'assurer du bon fonctionnement des institutions créées par la Société russe de la Croix-Rouge, donne un tableau très instructif de l'activité de ces institutions. Ce rapport abonde en observations précises, en détails typiques sur les mœurs villageoises, sur la mentalité des paysans. Il est accompagné de photographies, prises au cours de cette inspection, qui forment une documentation du plus haut intérêt. Une vue d'un village tatar en dit plus que des chiffres de statistique. On voit ces isbas sordides, déjetées, plus qu'à demi ruinées. Le chaume des toits, consommé comme fourrage, ou employé comme combustible, laisse à nu l'ossature des perches

¹⁾ Nous rappelons brièvement que la commune russe, *mir*, est une sorte d'organisation collectiviste rurale, qui répartit entre ses membres les terres cultivables et répond solidairement des impôts.

qui le soutenait. Devant la moins misérable de ces habitations, surmontée du drapeau de la Croix-Rouge, emblème respecté même des musulmans¹⁾, sont assis, sur des bancs et devant des tables plus que rustiques, une cinquantaine d'enfants. Les garçons portent, sur leur tête rasée, la calotte tatar et les filles sont coiffées de mouchoirs noués en pointe. Sur les tables fument de grandes terrines pleines de soupe où chacun, à son tour, puise avec une cuiller de bois. Une dame de la Croix-Rouge préside au repas, assistée de l'instituteur et du maire. Les mines avides et joyeuses de tous ces petits affamés en disent plus long que des rapports entiers sur les bienfaits apportés par la Croix-Rouge dans ces infortunés villages.

Nous ne reviendrons pas sur les détails de la lutte contre les épidémies que nous avons décrites en parlant du gouvernement de Simbirsk. Les mêmes misères amènent partout les mêmes maux et nécessitent les mêmes remèdes. Dans les gouvernements de Kazan, de Samara et d'Oufa, les cas de typhus furent plus nombreux. Le personnel de la Croix-Rouge employé dans les villages ne fut pas épargné. La nécessité de mener de front l'activité des réfectoires, des cuisines, et des ambulances, concurremment avec les visites à domicile et la recherche des malades, exposait sans cesse à la contagion les vaillants collaborateurs de la Croix-Rouge.

VIII.

L'œuvre de secours, entreprise par la Société russe de la Croix-Rouge produisit des résultats excellents, en dehors même des questions médicales et alimentaires, dans d'autres domaines, où l'action de la

¹⁾ Il faut noter, comme exception, le cas de quelques villages tatars, où la population, excitée par des mollahs fanatiques, refusa les secours apportés par la Croix-Rouge.

Croix-Rouge n'était point prévue, mais amenée par la force des circonstances. Par exemple, il arriva, à plusieurs reprises, que les délégués de la Croix-Rouge purent constater des abus et des injustices dont souffraient les populations rurales et les porter à la connaissance des autorités supérieures. En outre, à l'expiration de leur mandat, les délégués remirent à la Direction générale de la Croix-Rouge, des rapports qui furent publiés. Rédigés par des hommes compétents et dévoués, qui avaient vu de leurs propres yeux les souffrances du peuple, qui avaient soigné, soulagé, nourri des milliers de malheureux, qui avaient constaté sur place, non seulement l'étendue du mal, mais aussi les causes et les fautes qui en étaient l'origine, ces rapports étaient autre chose que de simples comptes-rendus de statistique. Ils devenaient, pour le gouvernement désireux d'améliorer l'existence des paysans, une source de renseignement précieux, de conseils pratiques et désintéressés. Si, depuis un certain nombre d'années, les efforts législatifs du gouvernement russe se sont principalement portés sur le relèvement de la situation économique et sociale des classes agricoles, il est peut-être juste de signaler la part indirecte, mais indiscutable, que la Croix-Rouge à prise à cette tâche.

« L'opinion publique, écrit le D^r Pavlof, n'a pas ménagé ses reproches à l'administration de la Société russe de la Croix-Rouge. Les passions politiques se sont fait une arme de la calamité nationale. Il n'en demeure pas moins établi que de toutes les formes qu'a revêtues la bienfaisance pour venir en aide aux populations éprouvées par le malheur, la seule véritablement efficace a été l'œuvre de la Croix-Rouge. La charité privée, tout en disposant de ressources énormes, n'a atteint son but que très imparfaitement. D'ailleurs, un certain nombre d'organisations

charitables privées se sont spontanément rangées sous le drapeau de la Croix-Rouge. Cette dernière observait, dans la distribution des secours, les principes et les mesures qu'indiquait l'expérience. Elle tenait compte des subsides accordés par le gouvernement et les zemstvos. Elle faisait marcher de front l'assistance médicale et les secours matériels.

« Les représentants de la charité privée, établis dans un certain rayon, donnaient à tous les quémandeurs sans distinction. Ils ne contrôlaient ni les besoins, ni les ressources des paysans, ni leur capacité de travail. Ils ne s'occupaient pas des secours fournis par les autorités. Ils donnaient jusqu'au moment, bientôt arrivé, où le manque d'argent mettait fin à leur activité.

« Beaucoup de réfectoires, ouverts par des personnes charitables, se fermèrent à l'époque même des besoins les plus urgents, et la Croix-Rouge dut combler ces lacunes avec son personnel et ses propres ressources. Dans d'autres cas, de petites localités recevaient des sommes hors de proportion avec leurs besoins. Dans la petite ville de Laïchef¹⁾, par exemple, la *Tutelle* privée reçut d'un généreux donateur une somme de fr. 150,000 dont elle fut si embarrassée que le prêtre, qui en était le président, proposa d'employer une grande partie de cette somme à la construction d'une nouvelle église! »

C'est ainsi que, dans un grand nombre de cas, la bienfaisance privée, fruit d'un élan spontané de compassion, donne, grâce à son manque d'unité, d'ordre et de persévérance, de médiocres résultats. Tant il est vrai qu'il est difficile de *bien faire le bien!*

L'immense travail, exécuté par la Société russe de la Croix-Rouge, n'a pas

¹⁾ Gouvernement de Kazan, 5,400 habitants.

échappé aux critiques. Voici, à ce sujet, quelques extraits d'une lettre du président du zemstvo d'Oufa, dont la compétence dans les questions agraires est bien établie.

« La population de notre région, écrit M. Serguief, doit garder avec reconnaissance le souvenir des bienfaits répandus sur elle par la Croix-Rouge pendant la terrible période de 1898-1899. Il est difficile de dire ce qui serait arrivé si la Croix-Rouge n'était venue assurer la subsistance du peuple, mais on peut affirmer que, sans elle, les maladies et les épidémies auraient pris un développement effrayant. En outre, la jeune génération aurait porté pendant longtemps des traces d'épuisement et de morbidité. Les services inappréciables de la Croix-Rouge seront certainement nécessaires toutes les fois que se produiront de semblables calamités. . . . Toutefois, il faut reconnaître que la fourniture gratuite de l'alimentation a développé dans la population la paresse, l'insouciance, le mensonge, l'avidité, l'impudence et, finalement, l'ingratitude. La population de notre pays, déjà trop portée à l'insouciance, s'est persuadée qu'on la nourrira toujours gratuitement et que, par conséquent, il est bien inutile de se faire du souci. Nous autres, qui habitons constamment la campagne, nous ne saurions envisager de sang-froid tout le mal que cette conviction peut produire et nous devons la combattre de toutes nos forces. Il est très difficile de déterminer le point où la mendicité tourne en habitude. Le paysan, pour recevoir gratuitement sa nourriture, emploie des ruses qui ne sont pas aisées à déjouer. Il en résulte souvent des abus et des injustices. L'absence de secours aurait probablement fait de nombreuses victimes, mais la population urale aurait appris (?) à compter sur elle-même et à lutter pour son existence.

« La forme future de la bienfaisance ajoute M. Serguief, doit être, non la distribution directe d'aliments, mais la fourniture et l'organisation du travail pour les hommes valides. Ces travaux devraient être consacrés tout d'abord à l'assainissement des localités. Forcer les paysans à réparer leurs routes, à nettoyer les villages, à entretenir leurs maisons, à curer les étangs et les sources, serait pour toute la contrée un véritable bienfait. »

Sans entrer dans la discussion d'une question qui dépasse notre sujet, nous ferons cependant observer que la Société russe de la Croix-Rouge s'est efforcée, par l'organisation et ses bureaux de travail, de procurer de l'ouvrage à une partie des indigents. D'autre part, une vaste organisation, placée sous le patronage de S. M. l'Impératrice Alexandra Féodorovna, a créé de nombreuses maisons de travail, dont les résultats sont des plus encourageants. Que ce genre d'assistance mérite d'être de plus en plus répandu, c'est ce qui ne fait aucun doute. Il n'en reste pas moins évident que le devoir impérieux de la Société russe était de secourir sans retard des populations entières atteintes par l'affreux fléau de la famine.

Il était impossible que des considérations théoriques, si fondées fussent-elles, prissent le pas sur la nécessité urgente de sauver de la mort des milliers d'êtres humains. *Primum vivere, deinde philosophari.*

En résumé, la Société russe de la Croix-Rouge, a déployé, pendant la famine et les épidémies qui ont désolé une partie de l'empire, une activité considérable et bienfaisante. Elle a montré par là que le rôle de la Croix-Rouge ne se borne pas au soulagement des maux causés par la guerre. Sans doute, l'activité de la Croix-Rouge sur les champs de bataille restera longtemps encore sa principale raison d'être. Même en temps de paix, le but constant

de ses efforts doit être de se préparer de son mieux aux éventualités des luttes meurtrières. Mais elle peut, en outre, agrandir son champ d'action. Les grandes calamités publiques ne sauraient la laisser indifférente.

Nous aurons à parler, dans un prochain article, de l'activité déployée par la Société russe de la Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes de l'inondation qui

désola la ville de St-Pétersbourg, le 4/16 novembre 1897. Nous verrons que, cette fois encore, le personnel dévoué et expérimenté de la Croix-Rouge contribua largement à soulager les misères causées par le fléau. Ce sera une preuve de plus de ce que nous disions au début de cet article: *La place de la Croix-Rouge est partout où il y a de la souffrance humaine.*

Nouvelles de l'activité des sociétés

Neuchâtel, Bureau de placement de garde-malades. Après un exercice de six mois, nous pouvons, semble-t-il donner un aperçu de l'activité et de l'utilité du Bureau de placement de gardes-malades fondé en avril dernier et ouvert le 1^{er} mai, à Neuchâtel, sous les auspices de la Société neuchâteloise de la Croix-Rouge. Ce Bureau, placé sous la surveillance d'une commission spéciale nommée à cet effet, a pour but de mettre à la disposition du public un personnel expérimenté et capable d'infirmiers, d'infirmières et de gardes-releveuses. — Les services de ce Bureau sont gratuits pour tous, public et personnel. — Il est ouvert tous les jours ouvrables de 10 heures à midi; pour les cas urgents on peut téléphoner à toute heure.

Jusqu'au 31 octobre 1907, 37 garde-malades ont été admis par le Comité. — A peu près tous sont venus se présenter eux-mêmes à la directrice qui a pu se rendre compte de la valeur du personnel dont elle dispose. — Parmi ces gardes nous comptons quatre infirmières de la Source de Lausanne, quatre sœurs de la Croix-Rouge de Berne, une ex-sœur de St-Loup, deux infirmières de l'étranger, neuf garde-releveuses diplômées, six infirmiers et une douzaine de gardes-malades, de veilleuses et de releveuses non diplômées, mais recommandées par divers certificats médicaux.

Tout le personnel est disséminé un peu partout dans le canton et dans la Suisse romande, mais nous sommes heureux de constater qu'il a compris le but actif de notre œuvre en témoignant dès le début de son activité une parfaite bonne volonté, une prompte décision et une grande célérité à répondre télégraphiquement ou téléphoniquement au premier appel de la directrice. Le Bureau est régulièrement en

rapport avec les gardes par un système de cartes d'arrivée et de départ.

L'expérience a rapidement démontré qu'il était impossible de s'en tenir à l'horaire limité de deux heures par jour, car il est souvent arrivé des demandes pressantes le dimanche et à toutes les heures du jour ainsi que parfois très tard dans la soirée.

70 placements ont été effectués durant ces six mois. — Plusieurs gardes ont du travail assuré pour cet hiver et le Bureau a déjà de nombreuses demandes jusqu'au 1^{er} juin 1908.

Aucune demande n'est restée sans réponse, et bien que nous ayons débuté avec un nombre de gardes très limité, nous avons heureusement pu répondre à tous les besoins. — Nous tenons à exprimer ici à ce sujet notre reconnaissance au Bureau de placement de la Croix-Rouge de Berne qui s'est mis à notre disposition avec beaucoup d'empressement et de dévouement pour suppléer ici et là à notre manque de personnel.

Le nombre des conversations téléphoniques et des télégrammes partis de notre Bureau a été de plus de 300 pendant ces six mois et nous pouvons évaluer le nombre des appels presque au même chiffre. Il a été expédié et reçu plus de 250 lettres.

Les factures envoyées aux divers clients représentent une somme de fr. 4000 environ qui a été intégralement versée au personnel sous déduction des frais de téléphone et télégrammes.

Les dons en espèces reçus du public se montent à une trentaine de francs.

Ces quelques chiffres nous semblent significatifs et prouvent que cette nouvelle branche de l'œuvre de la Société neuchâteloise de la Croix-Rouge répond à un véritable besoin. — Nous y voyons un grand encouragement pour l'avenir.

B. (Communiqué.)